

Département de l'Ardèche

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

**Séance du 17 décembre 2025**

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
50	54

**Date de convocation****11 décembre 2025**

**Rivières – GEMAPI - Convention d'aide pour le financement de la mise en œuvre du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence sur l'année 2025**

**N° de la délibération**  
**2025-805**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Christian COLOMBET, Mme Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRENCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, MM. Gilles FLORENT, Patrick FOURCHEGU, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Dominique LEPAGE, M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jacques POCHON (représenté par son suppléant M. Christian COLOMBET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, M. Serge DEBRIE, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, Mme Béatrice FOUR, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence a pour objectif d'assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur son territoire. Il est porté par le CD26 avec une équipe technique dédiée (4 personnes). Dans ce cadre, il est nécessaire de garantir le financement des postes de ces agents mais aussi des actions inscrites dans le plan de communication ainsi que des études nécessaires pour la mise en œuvre, le suivi et la modification ou la révision du SAGE.

L'animation du PTGE relève de l'organisation concrète de la démarche en mettant en place les groupes de travail, les COPIL et autres cercles consultatifs ainsi que la rédaction des comptes rendus et l'animation du réseau. Il a été entendu que ce rôle serait attribué à VRA.

Considérant que l'animation et l'élaboration du PTGE n'est pas sous-traitée à un prestataire externe mais assurée en régie par VRA en étroite collaboration avec ARCHE Agglo. Ainsi, une convention a été établie entre les 2 collectivités

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n°2024-389 du 11 juillet 2024 approuvant le copartage du PTGE Drôme des collines avec Valence-Romans Agglo ;

Vu la délibération n° 2024-683 du 27 novembre 2024 validant la gouvernance du PTGE Drôme des collines ;

Considérant la convention et ses annexes ayant pour objet de formaliser les engagements financiers des Parties pour le financement de l'année 2025 :

1. Des postes des quatre agents travaillant sur le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence (animatrice du SAGE, Hydrogéologue, Chargée de missions démarches agricoles, Chargée de missions Plan d'actions forage et plan de communication) ;
2. Des actions du plan de communication.

Considérant que le plan de financement pour l'année 2025 a été établi comme suit :

Répartition des financements : 70% AE + 20% CD26/38 + 10% EPCI

	Coûts prévisionnels 2025								
	AE	CD26	CD38	BIC	SMVIC	AA	CCPDA	VRA	CCVD
Plan de communication	15 517 €	3 153 €	1 281 €	10 €	274 €	216 €	85 €	1 557 €	74 €
Poste Hydrogéologue	36 855 €	7 488 €	3 042 €	25 €	652 €	514 €	203 €	3 697 €	175 €
Poste Chargée de missions Démarches agricoles	36 400 €	10 000 €	400 €	251 €	0 €	1 049 €	882 €	2 945 €	73 €
Poste Chargée de missions Plan d'Actions Forage et Communication	44 226 €	8 986 €	3 650 €	29 €	782 €	617 €	243 €	4 437 €	210 €
Poste Animatrice SAGE	45 728 €	9 291 €	3 774 €	31 €	809 €	638 €	252 €	4 588 €	217 €
TOTAL par financeur	178 726 €	38 918 €	12 147 €	346 €	2 517 €	3 034 €	1 665 €	17 224 €	749 €
TOTAL					255 326 €				

Considérant que la participation d'ARCHE Agglo s'élève à **3 034 euros**.

Considérant l'avis favorable du bureau du 4 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 54 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **VALIDE** la convention de partenariat pour le financement et la mise en œuvre du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence sur l'année 2025
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,  
Merluol-Veaunes, le 17 décembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET  
Date de signature : 18/12/2025  
Qualité : Le président ArcheAgglo